

**Communauté de Communes
Nièvre et Somme**

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
OUEST AMIENS**

Arrêt Projet

Commune de Yzeux

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du :

Le Président



ECHELLE
1:2 000

4.2

Légende

- Limite de zone**
- Frontière de zone
- DESTINATION DES SOLS**
- UA - Zone urbaine mitée dense
 - UB - Zone urbaine mitée polynucléaire
 - UC - Zone urbaine mitée correspondant aux extensions rurales
 - UE - Zone urbaine à vocations économiques
 - UAI - Zone d'habitat individuel à court terme à caractère mité
 - SAU - Zone à réserver à long terme
 - A - Zone agricole
 - N - Zone naturelle
 - N - Zone naturelle à constructibilité limitée

PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ARCHITECTURALES

- Haie à protéger**
- Patrimoine à protéger**
- Faunistique Bât à protéger
 - Arbre remarquable
 - Présence d'une zone à dominante rurale du SOGAE Arbre Pionnier
- Éléments agricoles pouvant bénéficier du changement de destination**
- Unités communales soumises à un autorisation de changement de destination au titre de vote de l'assemblée
 - Expans bois classés
 - Emplacement viticole
 - Frontière d'Inter-de-Projet Global d'Aménagement

ZONES OU SECTEURS SOUMIS A DES CONTRAINTES OU DES RISQUES

- Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par débordement**
- (I) secteur soumis à un risque d'inondation
 - Zone et secteur soumis à un risque d'inondation très fort
 - Zone et secteur soumis à un risque d'inondation fort

Zones et secteurs soumis à un risque d'inondation par ruissellement

- Aire de ruissellement
- zone largeur de 5 mètres
- zone largeur de 10 mètres

Zones et secteurs soumis à des dispositions particulières

- vis à vis de la gestion des eaux pluviales**
- indicateur "U" : zones et secteurs à risque
 - indicateur "U'" : zones et secteurs prioritaires

INFORMATIONS

- Localisation informative des bâtiments agricoles à la date du diagnostic agricole
- Limites communales
- SRH existant
- Limites parcellaires
- Cours d'eau

0 200 400 m

